Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 37 (2014)

Heft: 4

Rubrik: CAAT-KAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La commission Archéologie et aménagement du territoire (CAAT) – passé, présent, futur

A l'occasion du changement de présidence, la commission propose un petit bilan de ses activités et un aperçu de ses projets pour ces prochaines années.

Des origines à nos jours

Le suivi archéologique des grands projets routiers et ferroviaires mis en place vers la fin du 20e siècle a engendré un nombre impressionnant de découvertes, mais a également révélé des inégalités flagrantes entre les cantons: tandis que certains ont profité de ces occasions pour faire avancer la recherche, d'autres n'y ont guère prêté attention. Cet état de fait a initié de vives discussions dans les milieux archéologiques et au sein d'Archéologie Suisse (AS, à ce moment-là encore appelée Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie). En 2002, la société a ainsi constitué un groupe de discussion intitulé Archéologie préventive et développement durable et, en 2006, l'auteur de ces lignes a été nommé au comité d'Archéologie Suisse avec comme mission spécifique la mise en place d'une commission permanente dédiée à l'observation des conditions cadres de l'archéologie préventive sur le territoire helvétique: la CAAT était née.

Une fois la mission de la commission définie et son règlement rédigé, le recrutement des membres a débuté. Une large représentation des milieux intéressés étant souhaitée, toute personne passionnée par le sujet pouvait (et peut encore) soumettre sa candidature au comité d'AS, qui effectue les nominations. La séance constitutive de la commission, lors de laquelle son organisation fut rapidement arrêtée, a eu lieu en février 2008. Encore fallait-il déterminer les tâches prioritaires que la CAAT pouvait réaliser. La décision fut prise de s'intéresser en premier lieu aux plans directeurs cantonaux, ce qui mena au constat que la place accordée à l'archéologie y varie très fortement. La mise en parallèle de tous les documents, ainsi que l'élaboration de standards, devraient faciliter l'intervention d'AS en faveur de l'archéologie lors des révisions régulières de ces plans. En septembre 2011, un premier rapport fut terminé et publié sur le site internet d'AS, d'où il peut toujours être téléchargé à partir de la page dédiée à la CAAT.

Ce premier travail de documentation terminé, la CAAT attaqua un deuxième rapport consacré à la situation de l'archéologie dans les législations cantonales. Ce travail vient d'être terminé, et le rapport qui en découle peut également être consulté sur le site internet d'AS.

En parallèle à ces activités de documentation et d'évaluation, la CAAT a continué de prendre le pouls de l'archéologie préventive en Suisse en observant de loin le suivi archéologique des grands projets d'infrastructure et en rédigeant des prises de position diverses à l'intention du comité d'AS, en particulier au sujet de plans directeurs et de textes légaux.

_Robert Fellner

Die Kommission «Archäologie und Raumplanung» KAR – Rückblick, Stand, Zukunft

Zum Wechsel im Präsidium zieht die Kommission eine kurze Bilanz ihrer Aktivitäten und skizziert ihre Projekte für die nächsten Jahre.

KAR – Ein skizzierter Ausblick

Im Juni 2014 habe ich das Präsidium der KAR von Robert Fellner übernommen. Meine Aufgabe wird es nun sein, die Kommission in den kommenden Jahren zu führen und entsprechend den Anforderungen und Möglichkeiten der heutigen Zeit auszurichten.

Dabei wird es zunächst darum gehen, die Rolle der KAR in einem sich seit deren Gründung veränderten Umfeld (Alliance Patrimoine, neue Kulturpflegegesetzgebungen in manchen Kantonen etc.) zu finden und sich entsprechend zu positionieren. Dabei stehen aus meiner Sicht folgende drei Aufgaben im Zentrum:

Die KAR ist das Konsultativorgan für den Vorstand AS bezüglich Stellungnahmen zu raumplanerischen und raumrelevanten Geschäften auf Bundes-, Kantons- oder kommunaler Ebene.

Monitoring der Entwicklung der raumplanerischen Grundlagen und Gesetzgebung in den Kantonen sowie auf Bundesebene (wo diese Themen nicht schon von Alliance Patrimoine abgedeckt werden).

Wahrnehmung einer Vermittler- und Interessensvertreterfunktion zwischen Archäologie Schweiz und anderen NGOs, die sich mit raum-